



GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

•
467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : [@grip_org](https://twitter.com/grip_org)
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messenger de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 05 juillet 2018

DE LABBEY Quitterie, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – avril à juin 2018*, Note d'Analyse du GRIP, 05 juillet 2018, Bruxelles.

<https://www.grip.org/fr/node/2602>



NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Avril à juin 2018

Par Quitterie de LABBEY

05 juillet 2018

Résumé

Ce monitoring trimestriel, [publié par le GRIP depuis 2011](#), a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche sur les questions de sécurité interne au sens large, les tensions sous-régionales, la criminalité et les trafics transfrontaliers.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring, [published by GRIP since 2011](#), aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular broad internal security issues, regional tensions, and cross-border and transnational crimes.

Sommaire

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES.....	3
A. Burkina Faso	3
B. Côte d'Ivoire	5
C. Guinée	8
D. Mali	9
E. Niger.....	14
F. Sénégal	16
II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES	18
III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRe	20
A. Coopération antiterroriste au Sahel	20
B. Trafics et activités illégales	21
Pour aller plus loin	22

I - TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALES

A. Burkina Faso

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2018)

- Remaniement ministériel : Simon Compaoré devient ministre d'État à la présidence
- Double attaque à Ouagadougou revendiqués par le GSIM dans un contexte sécuritaire tendu
- Report du procès du putsch manqué de 2015 ; condamnation du colonel Barry pour sa tentative de coup d'État de décembre 2017

1. Blaise Compaoré nommé président d'honneur du CDP

Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), la formation de l'ancien président Blaise Compaoré, a [reconduit à sa tête](#) Eddie Constant Komboigo. Blaise Compaoré, fondateur du CDP, a été nommé président d'honneur du parti. Ce rôle implique de garantir l'unité du parti et d'en définir les orientations politiques, d'arbitrer en dernier ressort les décisions du parti, de valider le choix du candidat du parti à l'élection présidentielle et les propositions d'union ou de fusion avec d'autres partis.

2. Abolition de la peine de mort

Le Burkina Faso [a aboli la peine de mort](#) en adoptant un nouveau code pénal dans lequel la peine capitale est remplacée par la prison à vie. La peine capitale n'y avait pas été [appliquée](#) depuis 1988. Les proches de François Compaoré [assurent](#) que l'abolition de la peine de mort pourrait influencer la décision française d'extrader François Compaoré (voir *infra*).

3. Peu d'avancées dans les dossiers judiciaires

Le procès du coup d'État manqué de 2015 différé

Après avoir été [reporté](#) deux fois en raison de l'absence puis de la démission de plusieurs avocats, le procès de Gilbert Diendéré et de ses 83 co-accusés dans l'affaire du coup d'État de 2015 s'est ré-ouvert le 29 juin. Devant l'impossibilité de prouver l'identité du responsable des tueries, le procureur militaire a demandé au tribunal de [requalifier](#) la charge de meurtre en « crime contre l'humanité ».

En parallèle de ce procès, deux hauts magistrats soupçonnés de manquement à l'éthique et à la déontologie dans l'annulation de mandats d'arrêts, notamment celui émis contre Guillaume Soro en 2016, ont été [limogés](#) par le Conseil d'administration de la magistrature en juin. Il s'agit de la présidente du Conseil supérieur de la magistrature, Thérèse Traoré Sanou et du procureur près de la Cour de cassation, Arnand Ouédraogo. Pour rappel, Guillaume Soro est accusé d'avoir soutenu le coup d'État manqué de septembre 2015.

Renvoi de l'affaire Zongo / François Compaoré

La chambre d'instruction de la cour d'appel de Paris, qui devait se prononcer sur l'extradition de François Compaoré, a [renvoyé](#) sa décision au 3 octobre 2018. La justice française a demandé à l'État burkinabè de lui fournir des informations complémentaires. François Compaoré, arrêté en octobre 2017 à Paris, est mis en cause dans l'enquête sur l'assassinat du journaliste Norbert Zongo en 1998.

4. Inquiétudes concernant la liberté d'expression

Douze mois de prison sont [requis](#) contre Naïm Touré pour « appel à former un complot contre la sûreté de l'État » et « participation à une entreprise de démoralisation des Forces de défense et de sécurité ». Appréhendé en juin, l'activiste s'était indigné du sort d'un gendarme, toujours en attente d'une évacuation sanitaire un mois après avoir été blessé lors d'une opération antiterroriste. Les chefs d'inculpation jugés « excessifs » par son avocat qui dénonce « une atteinte grave à la liberté d'expression » et plusieurs organisations de défense des droits de l'homme ont [appelé](#) à sa libération.

5. De nouveaux attentats dans le nord du pays

De nouvelles attaques contre les civils et des représentants de l'État

Le 8 avril, le maire de Koutougou (Soum, nord-est), a [été tué par un groupe d'hommes armés](#) qui ont ensuite pris la fuite à moto. Si plusieurs conseillers municipaux avaient déjà été assassinés pour avoir « coopéré » avec les forces de sécurité, c'est la première fois qu'un maire est victime d'un assassinat.

Le groupe État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) a revendiqué le kidnapping d'un enseignant le [12 avril](#) à qui le groupe reprochait de parler en français à ses élèves ([libéré](#) le 11 juin), ainsi que l'assassinat d'un élu au nord du Burkina Faso, commis le 15 avril. Le [14 mai](#), le préfet d'Oursi (nord-est) a été assassiné par des individus armés non identifiés qui ont également incendié la préfecture et saccagé son domicile. Le [24 avril](#), trois personnes ont été tuées dans le village de Niafo (nord), à proximité de la frontière avec le Mali. Les victimes de cette dernière attaque sont un chef traditionnel, son fils et un membre d'un groupe d'autodéfense. Le [2 mai](#), une école a été incendiée par des individus armés à 180 km au nord de Ouagadougou. Le groupe a ensuite saccagé le marché d'un village voisin ainsi qu'un local de la milice d'autodéfense des koglweegos. Le [3 juin](#), un pasteur et sa famille ont été enlevés à Arbinda dans le Soum. Le [16 juin](#), trois attaques visant une brigade de gendarmerie, un commissariat et un poste de police ont été menées dans l'est du pays, faisant deux morts parmi les forces de l'ordre et de sécurité, et un mort parmi les assaillants.

Un tribunal ferme ses portes dans le Soum

Le 24 avril, le tribunal de grande instance de la ville de Djibo, dans le Soum, a dû [fermer ses portes](#) face à la menace que représente l'EIGS pour les forces de sécurité et de défense, les employés de justice et l'administration publique. Les employés du palais de justice affirment que la présence de gardes de sécurité dans le tribunal et le matériel mis à disposition ne suffisent pas à assurer leur sécurité. Les fonctionnaires avaient été [alertés](#) par des rumeurs qui évoquaient une attaque prochaine du tribunal¹. Par ailleurs, les écoles sont fermées dans cette ville depuis le 13 avril.

Menace d'un nouveau front jihadiste dans l'est

La recrudescence des attaques à la frontière entre le Burkina Faso et le Mali fait craindre aux autorités la constitution d'un [nouveau « front » jihadiste](#) dans l'est du pays. Fin mars, l'armée avait arrêté une dizaine de personnes soupçonnées d'être des terroristes tentant de s'implanter dans le Niger voisin. Ils sont soupçonnés d'être derrière les attaques qui ont coûté la vie à un policier mi-février à Natiaboani et mi-mars à Nassougou.

6. Opérations antiterroristes

Opérations ratissages

Parmi les mesures de renforcement de la sécurité prises par le gouvernement après les attentats du 2 mars à Ouagadougou (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)) figure le [déploiement](#) de 2 000 hommes dans le nord du pays afin de mener des [opérations ratissage](#). Depuis lors, une centaine de personnes a été interpellée et de nombreux engins explosifs ont été neutralisés dans les régions de l'est et du nord du Burkina Faso.

Au cours d'une opération antiterroriste à Ouagadougou le 22 mai, le Burkina Faso a neutralisé un groupe de personnes soupçonnées de prévoir un attentat jihadiste contre une caserne militaire autour du 10 juin. Ils ont pu être [identifiés](#) à l'aide de l'analyse du téléphone de l'un des assaillants abattus lors de l'attaque du 2 mars à Ouagadougou. Des membres de ce groupe avaient passé plusieurs fois la frontière entre le Mali et le Burkina Faso avant le 22 mai. Ils [seraient liés](#) au groupe jihadiste Al-Mourabitoune et auraient participé à la préparation des attentats du 2 mars à Ouagadougou.

1. Voir « [Burkina Faso : Meurtres et abus commis dans le conflit du Sahel](#) », Human Rights Watch, 21 mai 2018 ; « [Pourquoi la justice est importante pour la sécurité](#) », CESA, 21 mai 2018.

Préparation d'une réforme du dispositif sécuritaire

Pour faire suite aux diverses attaques dans le nord du pays, le président de la République Roch Marc Christian Kaboré a réuni le 17 mai un [Conseil supérieur de la défense nationale](#), afin de poser les bases d'une [réforme du dispositif sécuritaire](#) afin de mieux protéger les représentants de l'État et les populations. Des instructions ont été données pour une montée en puissance des forces de sécurité burkinabè sur le terrain et une révision complète de la loi de défense nationale a été annoncée.

Publication d'une liste de présumés terroristes

Le Ministère de la Sécurité a publié une [liste](#) de 146 « présumés terroristes », des personnes recherchées pour « participation à une entreprise terroriste ». Sur cette liste figurent entre autres le leader actuel d'Ansarul Islam, Dicko Abdoul Salam, et ses frères.

L'armée accusée d'exactions

De nombreuses allégations d'exécutions extrajudiciaires, d'abus à l'encontre des suspects en détention et d'arrestations arbitraires ont été formulées contre les forces de sécurité burkinabè. Dans son enquête « [Le jour, nous avons peur de l'armée, et la nuit des djihadistes](#) », l'ONG Human Rights Watch documente l'implication des forces de sécurité dans de nombreuses violations des droits humains. Ainsi, des témoignages affirment que 14 personnes auraient été exécutées, dont sept à Djibo (nord) en décembre 2017. Human Rights Watch a confirmé six arrestations massives au cours desquelles de nombreuses personnes ont été maltraitées au point que quatre hommes y ont perdu la vie. La grande majorité des victimes appartient à la communauté Peul.

7. Rupture des relations diplomatiques avec Taiwan

Le 24 mai, le Burkina Faso a annoncé la [rupture](#) de ses relations diplomatiques avec Taiwan au profit de nouvelles [relations diplomatiques](#) avec la Chine. Le président Kaboré considère que ses liens avec Taipei entravaient la mise en œuvre de certains projets régionaux dans lesquels investit la Chine. En mars, Pékin avait conseillé aux alliés de Taiwan de soutenir sa vision de la Chine unique. Le Burkina Faso était [le dernier pays africain](#) avec le Swaziland à conserver des relations avec Taiwan.

B. Côte d'Ivoire

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2018)

- Discordes au sein de la coalition en vue du nouveau parti houphouëtiste
- Le RHDP sort gagnant des premières élections sénatoriales en Côte d'Ivoire
- Dégradation de la situation sécuritaire dans l'ouest du pays tandis que la réforme de l'armée se poursuit
- Condamnation de Laurent Gbagbo par la justice ivoirienne pour le « braquage » de la Banque centrale des États d'Afrique de l'Ouest

1. Évolutions politiques et institutionnelles

Création du parti Rassemblement Houphouëtiste pour la Paix (RHDP)

Six partis politiques ivoiriens ont signé le 17 avril [l'accord](#) portant sur la création d'un parti unifié, le Rassemblement Houphouëtiste pour la Paix (RHDP). Ce parti rassemble notamment le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et le Rassemblement des Républicains (RDR), qui avaient pourtant manifesté leurs désaccords à plusieurs reprises (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)). Quatre autres partis sont représentés dans l'accord : l'Union pour la Côte d'Ivoire (UPCI), le Parti ivoirien des travailleurs (PIT), le Mouvement des forces pour l'avenir (MFA) et l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI). L'[accord](#) a ensuite été ratifié à l'occasion de congrès extraordinaires organisés au sein des partis du PIT ([adopté](#) le 29 avril), du RDR ([adopté](#) le 5 mai), de l'UDPCI ([adopté](#) le 12 mai), du MFA ([adopté](#) le 19 mai) et du PDCI ([adopté](#) le 17 juin). L'UPCI en revanche a [voté](#) à plus de 90% contre le parti unifié. Le PDCI a signalé que si l'accord avait été ratifié, l'adoption des statuts du nouveau parti n'aurait pas lieu avant l'élection présidentielle de 2020.

Plusieurs points de [désaccord](#) subsistent en effet entre les six anciennes formations politiques, notamment sur le choix du candidat du parti à l'élection présidentielle de 2020. Tandis qu'Henri Konan Bédié (PDCI) exige l'alternance, Alassane Ouattara (RDR) affirme que chaque parti pourra présenter un candidat aux primaires du RHDP. Ainsi, Alassane Ouattara a annoncé qu'il [n'excluait pas](#) de se présenter aux élections présidentielles de 2020 pour un troisième mandat. Si la Constitution adoptée en 2016 prévoit une limite maximale de deux mandats pour le poste de présidence de la République, Ouattara considère que les élections tenues avant l'adoption de la Constitution en 2016 ne peuvent pas être comptabilisées. Cette annonce a été vivement [contestée](#) par les autres dirigeants politiques.

Ouverture des sessions ordinaires du Sénat

Après les premières élections sénatoriales fin mars 2018, Jeannot Ahoussou-Kouadio a été élu à la présidence du Sénat le 5 avril. Candidat commun du RDR et du PDCI, il est également ministre d'État. La [première session ordinaire](#) du Sénat s'est ouverte le 12 avril. L'inauguration de l'institution [controversée](#) s'est faite en l'absence des 33 sénateurs qui [attendent](#) toujours d'être nommés par Ouattara.

Nouveau recensement électoral

Dans un contexte de suspicion vis-à-vis de la Commission électorale indépendante (CEI), celle-ci a [annoncé](#) avoir inscrit 428 233 nouveaux électeurs en juin. Cette campagne de recensement est considérée comme un échec par l'opposition, car elle n'a mobilisé que 6 à 9 % du corps électoral.

2. Situation sécuritaire relativement stable

Suivi de la réforme de l'armée

Dans le cadre de la politique de dégraissage de l'armée qui se poursuit depuis 2017, le gouvernement [encourage](#) le départ à la retraite anticipée des militaires. En mai, [2 168](#) d'entre eux sont sortis des rangs de l'armée, moyennant une prime de 15 millions de francs CFA (22 867 euros). L'objectif de cette réforme, portée par la loi de programmation militaire, est d'atteindre 4 000 départs d'ici 2019.

Mécontentements dans l'armée

L'armée a été plusieurs jours en [alerte](#) début mai face à des mouvements d'humeur dans l'armée. Sept militaires en poste à Bouaké², suspectés d'avoir mené une [contestat](#)ion visant notamment un sit-in devant le ministère de la Défense – qui a en définitive été annulé –, ont finalement été [mutés](#). Certains soldats continuent de réclamer le paiement des primes, une revendication qui avait été à l'origine des mutineries de janvier et mai 2017³.

Attaques

Le 6 avril, une [attaque](#) a eu lieu à un checkpoint sur la route Bangolo-Kouibly (ouest), faisant un mort parmi les assaillants, qui étaient en possession d'armes dérobées aux forces armées de Côte d'Ivoire. Le 14 avril, une [attaque](#) a été menée dans un commissariat de police à Abidjan, dans lequel des individus armés se sont emparés des armes de policiers et ont libéré des prisonniers. De nombreux incidents liés aux coupeurs de routes continuent d'être recensés, comme la mort d'un prêtre le [23 avril](#) lors d'une tentative de racket.

Participation à la MINUSMA

La Côte d'Ivoire a [annoncé](#) vouloir porter son contingent dans la MINUSMA à 600 soldats (150 actuellement), une proposition qui doit être examinée par le Conseil de sécurité des Nations unies. Autre signe du renforcement de la coopération sécuritaire entre les deux pays, le Mali et la

2. Pour rappel, Bouaké était [l'épicentre](#) des mutineries dans l'armée qui avaient déstabilisé le pays en 2017. Selon le directeur d'Amnesty international Côte d'Ivoire, la situation reste [explosive](#) à Bouaké.

3. Voir monitorings précédents : [de janvier à mars 2017](#), [d'avril à juin 2017](#), [de juillet à septembre 2017](#), [d'octobre à décembre 2017](#) et [de janvier à mars 2018](#).

Côte d'Ivoire ont signé le 10 mai un accord [facilitant les procédures d'extradition](#) entre les deux pays, en particulier pour les personnes suspectées de terrorisme.

3. Droits de l'homme et justice

Remise en liberté de 17 militants politiques

Le 6 avril, 18 militants de l'opposition ont été [condamnés](#) à 12 jours de prison et à 50 000 francs CFA (76 euros) d'amende et ont été déchus de leurs droits civiques pour cinq ans. Ils avaient été arrêtés alors qu'ils prévoyaient d'organiser une manifestation avec la coalition Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS). Seul Jean Gervais Tchédié, président du comité d'organisation de la manifestation, et visé par un mandat d'arrêt, [n'a pas été remis en liberté](#). En effet, il est soupçonné d'avoir financé des actions de déstabilisation du pouvoir de Ouattara en 2013.

Manifestations pour le jugement des crimes post-électorales⁴

Plusieurs mouvements pour le jugement des crimes post-électorales se sont manifestés sur le deuxième trimestre 2018. Le 12 avril, l'Association des femmes et familles des détenus d'opinion a [dénoncé](#) la situation de certains de leurs proches. L'association estime qu'une centaine de personnes – qualifiés de prisonniers d'opinion – attendent toujours d'être jugées ou sont victimes d'« acharnement judiciaire ». Puis le 8 mai, plusieurs ONG ont adressé une [lettre ouverte](#) à Alassane Ouattara pour dénoncer la lenteur des procédures judiciaires liées aux crimes commis en 2010-2011. En réponse, le procureur de la République a souligné les avancées des procès depuis 2012 et a affirmé que les dernières procédures judiciaires sont sur le point d'être achevées.

Procès Gbagbo

La Cour pénale internationale a rejeté le 23 avril la treizième [demande de mise en liberté provisoire](#) de Laurent Gbagbo, qui avait été déposée pour des raisons médicales par ses avocats. En revanche, la Cour a accepté la demande des avocats de Laurent Gbagbo et Blé Goudé de [plaider l'acquittement](#). Ils ont jusqu'au 27 août pour présenter leur dossier et les audiences sont prévues pour le [1^{er} octobre](#).

4. Adoption d'une loi contre la contrebande

La Côte d'Ivoire a adopté une [loi](#) de lutte contre la contrebande de produits agricoles, qui prévoit 10 ans de prison et 50 millions de francs CFA (76 000 euros) pour les activités de contrebande de produits agricoles comme le cacao, la noix de cajou ou le café. La contrebande de ces produits, vendus plus cher dans les pays voisins, fait perdre des dizaines de milliards de francs CFA à l'État ivoirien annuellement⁵.

5. Insécurité liée au climat

Sécheresses importantes dans plusieurs villes

Plusieurs localités du nord et du centre du pays subissent les conséquences de la faible pluviométrie qui provoque [l'assèchement](#) des barrages alimentant les villes en eau. À Niakaramandougou, ville de 30 000 habitants à 55 km au nord d'Abidjan, la situation est restée critique pendant plusieurs mois. Le 26 avril, une manifestation a été organisée dans cette ville pour réclamer un meilleur approvisionnement en eau. À Bouaké, qui compte 1,5 million d'habitants, les habitants continuent de réclamer de l'eau en raison de l'assèchement du barrage de la Loka qui alimente 75 % de la ville⁶.

4. À ce sujet, voir Daniel Lopes, « [Côte d'Ivoire, la voie étroite vers la réconciliation](#) », GRIP, 17 juin 2016 ; Jean-Jacques Konadjé, « [Côte d'Ivoire. Le prix de la paix positive](#) », Friedrich Ebert Stiftung, 2018.

5. Voir OCDE, « [Flux financiers illicites. L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest](#) », février 2018.

6. Pour approfondir, voir André Silver Konan, « [Côte d'Ivoire : le gouvernement face à une vaste pénurie d'eau courante dans le nord du pays](#) », *Jeune Afrique*, 14 mai 2018.

Inondations dans le sud du pays

Vingt personnes ont été [tuées](#) dans des inondations causées par des [pluies torrentielles](#) qui se sont abattues près d'Abidjan en juin. La saison des pluies, qui dure de mai à juillet, est particulièrement dangereuse. Les habitants [incriminent](#) la mauvaise gestion de la voirie, des canaux d'évacuation d'eau et l'urbanisation anarchique.

C. Guinée

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2018)

- Premières élections communales le 4 février remportées par le parti au pouvoir (RPG) suivies de violences mortelles
- Non-lieu dans le procès du massacre du 28 septembre 2009
- Fin de la grève des enseignants à la suite d'un accord entre les enseignants et le gouvernement

1. Poursuite de la contestation électorale

Après deux mois de grèves et de violences pour protester contre la tenue des élections communales du 4 février jugées « frauduleuses » par l'opposition et malgré les efforts pour relancer le dialogue politique avec l'opposition ([rencontre](#) entre le Premier ministre Ibrahima Kassory Fofana et l'UFDG en juin), celui-ci est enlisé.

Le 2 avril, le chef du principal parti d'opposition – Union des forces démocratiques de Guinée, UFDG – Cellou Dalein Diallo [avait annoncé](#) la suspension des manifestations dans l'attente des résultats du comité de suivi chargé de traiter le conflit. Mais face au « refus » du gouvernement de trouver une solution au contentieux, l'opposition a suspendu les pourparlers le 10 mai. Lors d'une énième [journée ville morte](#), le 14 mai, l'opposition a dénoncé l'acharnement de la justice envers 107 militants et responsables de l'UFDG qui se trouvent actuellement en prison, dont un membre de l'opposition pour [insulte et diffamation](#) contre le président (18 mois de prison).

Ce dialogue entre le gouvernement et l'opposition revêt une importance cruciale à l'approche des élections législatives de septembre 2018. L'opposition [promet](#) d'appeler à des manifestations si les mêmes pratiques de fraudes constatées en février se reproduisent en septembre. Pour rappel, environ [15 personnes](#) ont trouvé la mort durant ces violences post-électorales⁷.

2. Démission du gouvernement Youlla et nomination d'un nouveau gouvernement

Mamady Youlla a [remis sa démission](#) en tant que Premier ministre le 17 mai en raison de la lenteur de la médiation entre le gouvernement et l'opposition à la suite de mouvements de contestation liés aux élections communales (voir *supra*). L'économiste Ibrahima Kassory Fofana [a été nommé](#) à la tête du gouvernement par Alpha Condé. Membre du gouvernement sortant où il était en charge des investissements et des partenariats publics-privés, il avait été ministre de l'Économie et des Finances en 2000, puis [limogé](#) et était parti en exil volontaire au Sénégal et aux États-Unis. De retour en Guinée, il avait concouru à l'élection présidentielle en 2010 sous la bannière Guinée pour tous (GPT). Son parti avait signé une alliance politique avec le RPG au pouvoir le 18 mai 2018.

Contrairement au « grand remaniement » annoncé par Alpha Condé, ce [nouveau gouvernement](#), dont la composition a été révélée le 26 mai, n'a pas connu de grand bouleversement, si ce n'est le départ des ministres de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle, du Travail et de l'Emploi et de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation. Deux [anciens députés](#) de l'Assemblée nationale, alors sous la bannière du parti d'opposition UFDG, ont fait leur entrée au gouvernement.

7. Voir l'émission de RFI « [Guinée, une histoire des violences politiques](#) ».

3. Démissions massives au sein de l'opposition

L'ensemble du bureau national du parti Union démocratique de Guinée (UDG) (environ 160 personnes) – dont son secrétaire général – ont [rendu leur démission](#) le 31 mai. Ils contestent la gestion du parti par son président Mamadou Sylla.

4. Des avancées en termes de justice et des droits humains

Répression du 28 septembre 2009

Le [comité de pilotage](#) chargé d'organiser le procès de la répression du 28 septembre 2009 a tenu sa [première réunion](#) le 1^{er} juin. Ce comité, qui doit se réunir toutes les semaines, compte des représentants du ministère de la Justice et des institutions de justice et de police, de la société civile, les Nations unies, de l'Union européenne et des États-Unis. L'Association des victimes du massacre du 28 septembre salue ces avancées mais réclame la requalification des faits en « crimes contre l'humanité », là où dans l'ordonnance de renvoi, il est question de « crimes ordinaires ». Elle a dénoncé le non-lieu prononcé contre les deux officiers de l'armée guinéenne et membres de la junte militaire au pouvoir (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)).

Procès de militaires pour actes de torture

Le procès de hauts gradés de l'armée, pour actes de torture de militaires, ouvert le 13 novembre 2017, s'est [poursuivi le 23 avril](#). L'ancien gouverneur de Conakry Sékou Resco Camara et l'ex-chef d'état-major de l'armée Nohou Thiam sont jugés pour avoir arrêté, détenu et torturé plusieurs personnes le 23 octobre 2010. Le procès a été [renvoyé](#) au 23 juillet.

La Guinée condamnée dans le procès de Jallah Morris

La Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a rendu son [jugement](#) le 23 avril 2018 dans le procès concernant la torture et la mort en 2011 d'un réfugié libérien, Jallah Morris, alors qu'il était sous la garde de la police guinéenne. L'État a été condamné à payer à la famille de Morris une indemnité de 45 millions de FCFA (68 000 euros) et à poursuivre en justice les responsables de son décès. Quelque 3 000 réfugiés libériens demeurent toujours en Guinée, vivant dans des conditions précaires et subissant parfois des [mauvais traitements](#).

5. Coopération migratoire avec l'Algérie

Au terme d'une visite diplomatique du ministre de l'Intérieur algérien en Guinée, les deux pays ont signé plusieurs [accords de coopération](#) en matière de sécurité, notamment pour une meilleure gestion de la migration illégale et le contrôle des routes migratoires. Un comité de suivi doit être mis en place pour assurer la mise en œuvre de ces accords.

6. Réouverture d'une raffinerie produisant de l'alumine à Fria

Dans une raffinerie de Fria (ouest) qui avait [fermé](#) à cause de grèves générales en 2012, 95% des 1 200 salariés qui travaillaient sur le site avant la fermeture ont repris le travail en avril. La production devrait être inférieure aux 1 800 tonnes quotidiennes avant la crise. La raffinerie, construite en 1960 par Pechiney, avait été rachetée en 2006 par le groupe russe Rusal.

D. Mali

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2018)

- Le Premier ministre en visite officielle à Kidal pour la première fois depuis quatre ans
- Violences intercommunautaires mortelles entre Peuls et Dogons
- Recrudescence des attaques contre les forces onusiennes, maliennes et françaises
- Plusieurs procès pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes sexuels commis à Tombouctou entre 2012 et 2013

1. Évolutions politiques

Préparation des élections présidentielles du 29 juillet

Le 19 avril, l'Assemblée nationale a adopté la nouvelle [loi électorale](#) proposée par le gouvernement. Celle-ci prévoit entre autres l'ouverture d'un bureau de vote à partir de 50 électeurs (contre 100 avant la loi), la limitation des votes par procuration, la suppression des votes par anticipation et l'introduction de nouvelles cartes d'électeurs. La [convocation officielle](#) pour l'élection présidentielle du 29 juillet a été prononcée le 27 avril.

L'actuel président de la République, Ibrahim Boubakar Keïta, s'est déclaré candidat à l'élection présidentielle le 28 mai. Les axes principaux de sa candidature sont la sécurité, la restauration de la paix, de l'unité nationale et la réconciliation. Si une partie de l'opposition réclame un changement de gouvernance, le morcellement des partis et l'éparpillement des voix pourrait fragiliser les candidats opposés à IBK. La Cour constitutionnelle du Mali a proclamé le 30 juin une [liste provisoire](#) de 17 candidats. Parmi eux, cinq anciens ministres d'Ibrahim Boubakar Keïta, comme Mamadou Diarra, ancien ministre de l'Économie, Mohamed Ali Bathily, ancien ministre de la Justice, ou encore l'ex-général Moussa Sinko Coulibaly. Autre candidat, Modibo Sidibé, est lui aussi un ancien Premier ministre. La candidature du chef de file de l'opposition, Soumaïla Cissé, a été validée. La liste définitive sera proclamée le 4 juillet par la Cour constitutionnelle.

Alors que les élections présidentielles sont [cruciales](#) pour l'accord de paix, de nombreux experts ont exprimé leur scepticisme sur la tenue de ces élections en raison de la situation sécuritaire et l'absence de l'État dans certaines zones du centre du pays⁸. Par ailleurs, la [grève](#) de 54 préfets et de leurs adjoints, ainsi que de 285 sous-préfets, déstabilise la préparation des élections. Les grévistes, qui sont en charge de l'organisation des élections, exigent plus de sécurité et de meilleures indemnités.

Violences dans des manifestations de l'opposition

Le 2 juin, des affrontements ont eu lieu entre des manifestants et les forces de l'ordre lors d'un [rassemblement](#) organisé par l'opposition. Les manifestations sont interdites au Mali en raison de l'état d'urgence, en vigueur quasiment sans interruption depuis novembre 2015. L'opposition [réclamait](#) une plus grande visibilité dans les médias publics, notamment dans l'Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM)⁹. Alors que le ton est monté devant le siège de l'Alliance pour la démocratie au Mali (ADEMA), les forces de l'ordre ont dispersé la foule au moyen de gaz lacrymogènes et de matraques. 16 blessés ont été décomptés. L'opposition [accuse](#) les services de sécurité d'avoir fait usage de balles réelles lors de cette journée, ce que dément le gouvernement.

Afin de décrier le climat sociopolitique, le ministre-commissaire à la Sécurité alimentaire Oumar Ibrajim Touré, représentant de la majorité, a [rencontré](#) l'opposition le 7 juin. Il a autorisé la marche du 8 juin, au cours de laquelle les manifestants [ont réclamé](#) des élections transparentes et un accès équitable à l'ORTM.

Suivi de l'accord de paix

Dans sa déclaration de politique générale du 20 avril, [adoptée](#) par l'Assemblée nationale le 23 avril, le Premier ministre Soumeylou Boubèye Maïga a [annoncé](#) le début du programme de réinsertion des anciens rebelles. Il a annoncé le redéploiement des forces armées, dans le cadre du Mécanisme opérationnel de coordination (MOC) pour le mois de mai. Le MOC a été déployé le [4 mai](#) à Kidal et le [24 mai](#) à Tombouctou. Le MOC est la dernière étape avant le programme de Désarmement,

8. Selon J. Brunet Jailly, « les élections pourront au mieux être organisées dans 40% du territoire », Joseph Brunet-Jailly, « [La situation politique du Mali à quatre mois de l'élection présidentielle](#) », blog de Mediapart, 23 mars 2018. Voir « [Élections 2018 et insécurité au Mali. Défis et enjeux](#) », West Africa Network for peacebuilding, Policy Brief, mai 2018 ; Naffet Keita, « [L'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger : entre euphorie ou doute, la paix en signe de traces !](#) » Friedrich Ebert Stiftung, 2018 ; Anna Sylvestre-Treiner, « [Infographie : combien coûtent les élections en Afrique ?](#) », Jeune Afrique, 31 mai 2018.

9. Pour rappel, trois journalistes maliens avaient été arrêtés le 21 février dans les locaux de Maliactu, avant d'être placés sous contrôle judiciaire (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)).

démobilisation et réinsertion (DDR), dont les critères d'intégration dans les différents corps armés et les principes d'éligibilité ont été adoptés. À ce sujet, le Premier ministre malien a annoncé que le DDR serait élargi aux groupes armés non signataires de l'accord qui renoncent à la violence »¹⁰. Pourtant, les groupes armés signataires de l'accord de paix sont régulièrement accusés d'exactions. À titre d'exemple, le GATIA et ses groupes alliés ont été [placés sur la liste noire](#) des Nations unies pour violences sur des enfants.

2. Situation sécuritaire¹¹

Attaques contre les forces armées et aggravation des tensions intercommunautaires¹²

Le [2 avril](#), des hommes armés ont attaqué et tué deux soldats maliens à Tombouctou ainsi qu'à un checkpoint dans la région de Ségou, tuant un gendarme. Le [5 avril](#), deux Casques bleus ont été tués dans une attaque à Aguelhok (nord-est), et dix autres blessés. Pour rappel, l'ONU considère les attaques visant les forces de maintien de la paix comme des potentiels crimes de guerre. Le 14 avril, des attaques [revendiquées](#) par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) ont été menées contre le camp de la MINUSMA et la force Barkhane à Tombouctou. Les assaillants ont tiré des roquettes contre le camp avant de faire exploser des véhicules piégés estampillés des Nations unies. Un Casque bleu burkinabè a été tué et sept soldats français blessés¹³. Il s'agirait de représailles à des raids de Barkhane menés fin mars et début avril, qui avaient fait trois morts dans les rangs jihadistes dont deux cadres importants. Le [15 avril](#), deux hommes armés à moto du GSIM ont assassiné un membre du GATIA dans la région de Tombouctou. Le [22 avril](#), des explosions violentes ont eu lieu contre la base de la MINUSMA à Tombouctou sans faire de blessés. Le [26 avril](#), des supposés jihadistes ont tué environ dix Touareg membres d'une communauté d'éleveurs à Aklaz, à la frontière entre le Mali et le Niger. Le [27 avril](#), à Awkassa près d'Infoukaretane, 31 personnes (pour la plupart membres du Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA)) ont été tuées par des assaillants à moto accusés de faire partie de l'État islamique, mais sans que leur affiliation à un groupe n'ait été établie. Le [1^{er} mai](#), des supposés jihadistes ont tué au moins 16 civils Touareg dans le nord du Mali, à 160 km de Ménaka, près de la frontière avec le Niger. La plupart des victimes faisaient partie du groupe Imghad, une communauté dont fait partie la majorité des combattants GATIA. Les jihadistes exploitent et alimentent les tensions qui opposent différentes communautés au sujet des conflits agro-pastoraux. Ainsi des éleveurs Peuls ont accusé le MSA et le GATIA d'avoir sommairement exécuté et arrêté des membres de leur communauté ethnique entre le 30 mars et le 7 avril. Le MSA et le GATIA réfutent ces accusations, affirmant que leurs cibles sont uniquement les militants armés et pas les civils. Le [26 mai](#), une attaque de supposés jihadistes a fait 7 morts parmi les civils (nord-est). Les assaillants, arrivés à bord de trois véhicules et d'une mobylette, ont ouvert le feu sur un groupe de personnes. En [réaction](#), des membres du MSA sont intervenus, faisant 8 morts parmi les assaillants et 4 dans leurs rangs. Les soldats maliens ont ensuite [capturé](#) trois suspects terroristes en possession d'engins explosifs, de matériel et d'équipement de guerre, qui seraient en lien avec ces attaques. Le [2 juin](#) une attaque aux tirs d'obus a été menée par des inconnus armés contre un camp de la MINUSMA à Kidal. Aucune perte n'est à déplorer. Le 23 juin, 32 civils peuls ont été tués au cours d'une [attaque](#) attribuée à des chasseurs traditionnels dozogs dans le centre du Mali. L'armée, qui se trouvait à 12 km de là, [n'est pas intervenue](#).

10. Voir Hasseye, Aliou (2018), « [Negotiations with jihadists? A radical idea gains currency in Mali](#) », *IRIN*, 19 avril 2018.

11. Sur la sécurité en général au Mali, voir Sénat français, « [Compte-rendu de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées](#) », 17 avril 2018 ; Fabien Offner, « [Les guerres du Mali échappent aux forces armées](#) », *Mediapart*, 9 juin 2018 ; et « [Le rôle de l'ALG dans la lutte contre l'insécurité entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso](#) », *African Security Sector Network*, avril 2018.

12. Sur l'amélioration des techniques utilisées par les jihadistes, voir « [Mali: l'ONU fait face à des menaces terroristes de plus en plus sophistiquées](#) », *RFI*, 7 avril 2018.

13. À la suite de cette attaque, le Conseil de sécurité de l'ONU a [débatu](#) de la sécurité des soldats de la paix au Mali. Le mode opératoire et la durée de l'attaque (4 heures) ont déstabilisé les soldats onusiens et français. Il a été convenu d'améliorer l'équipement des Casques bleus et les infrastructures du camp.

La communauté peule est la cible de [nombreuses attaques](#), que ce soit pour des vols de bétail, en « représailles » à des attaques jihadistes (par amalgame), ou pour des motifs purement communautaires. Le [29 juin](#), le quartier général de la force conjointe du G5 Sahel a été attaqué par le GSIM à Sévaré (centre), faisant trois morts dans une explosion d'un véhicule piégé du Comité international de la Croix-Rouge.

Les violences mortelles entre Touaregs et Peuls, qui connaissent une [recrudescence](#), ont été condamnées par la MINUSMA, [la force Barkhane](#) et les autorités nigériennes, par le [responsable](#) du MSA et la [société civile](#). UNHCR [redoute](#) davantage de déplacements de population, l'augmentation des besoins en aide humanitaire et la recrudescence des violences extrémistes et intercommunautaires¹⁴. Depuis le début du conflit en 2012, 24 000 Maliens se sont [réfugiés](#) au Burkina Faso¹⁵. En réponse à ces violences, le Premier ministre Boubeye Maïga a [annoncé](#) une aide alimentaire et matérielle à Ménaka, région transfrontalière avec le Niger. Les habitants de cette région souffrent du manque d'accès à l'eau, à l'électricité, ainsi que de l'insécurité alimentaire. Les différends liés à [l'appropriation des terres](#) figurent également parmi les facteurs de conflits. Le Premier ministre a affirmé que les massacres de civils ne resteraient pas impunis¹⁶.

Opérations antiterroristes

Le 1^{er} avril, lors d'une [opération](#) de reconnaissance et de contrôle dans la région d'Akabar, les troupes françaises ont tué environ 30 jihadistes. Cette opération était conjointement menée par la force française Barkhane, des soldats de l'armée malienne (FAMA), des soldats nigériens, le Mouvement pour le Salut de l'Azawad (MSA) et le Groupe d'autodéfense des Imgads et alliés (GATIA), signataires de l'accord de paix, lesquels déplorent trois morts et cinq blessés. Barkhane [reconnaît](#) depuis quelque temps une alliance de circonstance avec les milices GATIA et MSA. Le [6 avril](#), cinq présumés jihadistes ont été tués dans une opération de Barkhane près de Tombouctou dans le nord du pays. Le [10 avril](#), les groupes MSA et GATIA ont tué trois personnes suspectées de jihadisme près de la frontière avec le Niger. Le [20 avril](#), l'armée malienne a tué environ quinze personnes soupçonnées de jihadisme dans la région de Mopti. Le [22 juin](#), une quinzaine de combattants jihadistes ont été neutralisés par des soldats maliens (FAMA) et français (Barkhane) dans le nord-est de Tombouctou. Du matériel a été saisi ou détruit, dont deux pick-up, six motos, des munitions et de l'armement lourd et léger.

L'armée accusée d'exactions¹⁷

Le 6 avril, environ 15 personnes suspectées de jihadisme ont été [tuées](#) lors de ce que l'armée a décrit comme une tentative d'évasion de la prison de Dioura (centre). Mais des [témoignages](#) contestent cette version, affirmant que les détenus ont été exécutés par des militaires maliens. Les Dogons, communauté à laquelle appartenaient les victimes, sont souvent suspectés de collusion avec les groupes armés loyaux Front de libération du Macina, lequel soutient AQMI. Le Premier ministre malien a saisi le 8 avril le procureur militaire pour éclaircir l'affaire.

14. Voir aussi « [African Militant Islamist Groups Again on the Rise](#) », *Africa Center for Strategic Studies*, 27 avril 2018.

15. Cependant, il faut aussi préciser qu'environ 2 000 Burkinabè sont [réfugiés](#) dans le nord du Mali, dans la région de Tombouctou et de Gao.

16. Sur le sujet de la prise en compte du système carcéral dans la réforme du secteur de la sécurité au Mali, voir Ornella Moderan, « [Et les prisons dans tout ça ?](#) », *Gouvernance en Afrique*, Policy Brief n°5, mars 2018.

17. À ce sujet, voir Human Rights Watch, « [Mali: Deaths, Torture in Army Detention](#) », 9 avril 2018. Morgane Le Cam, « [Dans le centre du Mali, « c'est la souffrance, la fatigue et la peur qui nous ont poussés à fuir »](#) », *Le Monde*, 4 juin 2018 et Marie Brossier, Cédric Jourde, Modibo Ghaly Cissé, « [Relations de pouvoir locales, logiques de violence et participation politique en milieu peul \(région de mopti\)](#) », *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix*, mai 2018 et Christian Leuprecht & Philippe Roseberry, « [Political Demography of conflict in mali](#) », *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix*, juin 2018.

Six corps ont été [découverts](#) en avril dans un charnier au centre du Mali. Il s'agit de six personnes arrêtées par l'armée, des résidents d'un village Dogo, affirme Amnesty International. Le 18 juin, trois nouvelles [fosses communes](#) ont été découvertes à quelques kilomètres de Nantaka et Kobaka (centre). Les corps seraient ceux de 25 personnes qui auraient été exécutées le 13 juin. Le ministère de la Défense a [reconnu](#) l'implication de certains soldats dans ces « violations graves ». Pour rappel, 7 civils avaient été arrêtés à Sokolo par l'armée et retrouvés morts le 21 février (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)).

Le 19 mai, l'armée a été [impliquée](#) dans la mort de douze personnes Boulikessi au Mali à la frontière avec le Burkina Faso. L'incident a été provoqué par une [altercation](#) entre un civil et un soldat malien dans un [marché](#).

Le 9 juin deux attaques successives ont fait trois morts parmi les FAMA et treize parmi les attaquants. Dans la ville de Boni, des soldats maliens ont [attaqué](#) des individus armés qui avaient ouvert le feu (centre) avant de se diriger vers la préfecture, faisant trois morts parmi les soldats maliens et dix parmi les assaillants. Un véhicule de l'armée malienne qui devait prêter renfort a sauté sur une mine et été [attaqué](#) par des individus armés. Les proches des victimes de Boni [affirment](#) que les « assaillants » n'étaient que de simples bergers et non des terroristes, ce que dément le ministère de la Défense.

3. Évolutions de la MINUSMA

Les 29 et 30 mai, le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a effectué une [visite](#) de deux jours au Mali. À cette occasion, il a [confirmé](#) que l'ONU soutiendrait la tenue des élections présidentielles le 29 juillet¹⁸. En visite au quartier général de la Force conjointe du G5 Sahel à Sévaré (centre), il a rappelé son soutien au G5 Sahel. Guterres a [recommandé](#) de redéfinir les priorités de la MINUSMA qui devraient selon lui endosser un rôle politique accru.

Le mandat de la MINUSMA a été [prorogé](#) par le Conseil de sécurité de l'ONU jusqu'au 30 juin 2019. La MINUSMA conserve comme priorité stratégique la mise en œuvre de l'accord de paix et de réconciliation de 2015. Les autres priorités sont le rétablissement de l'autorité de l'État dans le centre, la réconciliation, la promotion et la protection des droits de l'homme et l'assistance humanitaire. D'autres objectifs touchent à la stabilisation, à la gestion des armes et des munitions et à la coopération avec des comités de sanction. Il est fait mention des élections présidentielles de juillet, qui doivent être inclusives, libres, justes, transparentes, crédibles, et conduites dans un environnement paisible. À l'issue des élections, un pacte pour la paix devra être mis en œuvre entre le Mali et les Nations unies¹⁹.

Les [premiers soldats canadiens](#) ont été déployés au Mali en juin, en préalable au déploiement complet des troupes en août, la limite supérieure du contingent étant fixée à 250 soldats. Les forces armées canadiennes seront chargées d'évacuer les blessés par voie aérienne et d'offrir un appui aérien.

4. Manifestations violentes autour de l'exploitation minière

Des [manifestations](#) violentes ont eu lieu dans la région de Kayes (nord-ouest) le 11 juin suite à des licenciements dans une mine d'or. Les manifestants critiquaient également le manque d'emploi pour la jeunesse. Les [altercations](#) entre populations civiles et forces de l'ordre ont fait un mort et sept blessés dans la ville de Kenieba.

18. Sur les missions d'observation électorales, voir « [Do we expect too much from election observation missions?](#) », ECDPM, 26 février 2018 ; Santopinto Federico, « [L'UE, la CEDEAO et l'observation électorale en Afrique de l'Ouest](#) », 20 mai 2015.

19. Voir à ce sujet le [briefing](#) sur la situation au Mali par le sous-secrétaire général pour le maintien de la paix Jean-Pierre Lacroix et le [Rapport du secrétaire général](#) de l'ONU sur la situation au Mali du 6 juin 2018.

E. Niger

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2018)

- Ouverture du procès du putsch de décembre 2015
- Poursuite des manifestations contre le projet de loi des Finances 2018 - fin de la grève des enseignants
- Poursuite des attaques de Boko Haram
- L'EIGS revendique sa responsabilité dans l'embuscade de Tongon-Tongon d'octobre 2017 qui avait fait 8 morts parmi les troupes du Niger et des États-Unis
- Augmentation de la pression migratoire sur le centre de détention d'Agadez

1. Limogeage du ministre des Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères Ibrahim Yacouba a été [limogé](#) le 11 avril et a annoncé le retrait de son parti, le MPN-Kiishin Kassa, de la majorité. Yacouba avait notamment contesté le code électoral en mars ainsi que la composition de la Commission électorale, jugée déséquilibrée en faveur de la majorité. Le départ de Yacouba a été suivi par la démission de la ministre de la communication.

2. Mouvements sociaux

Poursuite des protestations contre la loi des Finances 2018

Le [15 avril](#), les forces de sécurité ont affronté des manifestants qui protestaient contre les mesures fiscales de janvier 2018 et ont arrêté trois personnes (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)). Un réseau de dix ONG dont Oxfam et Amnesty international [demande](#) au Niger la libération et l'abandon des poursuites contre 26 militants de la société civile détenus depuis qu'une manifestation interdite avait dégénéré à Niamey en mars²⁰. Le ministre de l'Intérieur a [infirmé](#) ces propos, avançant le chiffre de huit détenus. Le président Issoufou a lui aussi dénoncé ce « [tapage injustifié](#) » des ONG.

Le [5 juin](#), la société civile nigérienne est de nouveau descendue dans les rues pour refuser « la remise en cause de la démocratie et de l'État de droit au Niger »²¹, notamment contre les emprisonnements d'activistes, contre les mesures antisociales et la mauvaise gouvernance.

Manifestations étudiantes

Après la fin du mouvement social des enseignants des universités nigériennes (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)), les manifestations étudiantes [se sont étendues](#) à plusieurs autres villes. Les étudiants réclament l'annulation de l'exclusion de cinq de leurs camarades, prononcée en mars, la réouverture du campus et l'abrogation d'une décision du rectorat autorisant les forces de l'ordre à assurer la sécurité de l'université. Le 18 avril, une [manifestation](#) d'étudiants a dégénéré en affrontements violents avec la police. Une quinzaine d'étudiants ont été blessés, dont certains grièvement. Le 15 mai, le Conseil d'État a [débouté](#) la demande des étudiants exclus de réintégrer l'université. Le même jour le Comité directeur des étudiants a accepté le dialogue avec le gouvernement et levé le mot d'ordre de grève illimitée dans les universités du pays.

20. Voir les différentes [prises de position](#) de la Ligue pour les droits de l'homme.

21. Sur l'état de la démocratie au Niger, voir Christophe Châtelot, « [Au Niger, la démocratie « selon Issoufou » se passe de la société civile](#) », *Le Monde*, 7 juin 2018.

3. Dégradation de la situation sécuritaire, résurgence des violences communautaires²²

Enlèvement à Tillabéri

Un travailleur humanitaire allemand a été [enlevé](#) le 11 avril dans la région de Tillabéri, près de la frontière avec le Mali. Selon le président Issoufou, des [négociations](#) sont en cours pour le libérer.

Violences intercommunautaires

Le 18 mai, un [massacre](#) de 17 villageois a été commis à Aguey, à 2 km de la frontière malienne. Les assaillants ont été [décrits](#) par les témoins comme faisant partie du groupe Touareg, bien que leur identité n'ait pas été officiellement établie. Le ministre de l'Intérieur Mohamed Bazoum a insinué que cette attaque soit un acte de représailles suite à une tuerie commise contre des Touaregs au Mali plus tôt dans le mois (cf. *supra*). Déjà début mai, le Comité international de la Croix-Rouge s'inquiétait de la « [situation explosive](#) » dans la région de Ménaka, où plusieurs dizaines de civils avaient été massacrés²³ et insistait sur la différence entre ces violences intercommunautaires et les violences terroristes.

Persistance de Boko Haram à Diffa

Le [4 juin](#), trois kamikazes ont mené une attaque attribuée à Boko Haram à Diffa. Des explosions ont été provoquées par deux femmes et un homme en divers endroits de la ville, causant 9 morts et 38 blessés²⁴. Fin avril, le Niger avait lancé une opération militaire régionale d'envergure dans le bassin du lac Tchad pour mettre fin au terrorisme (cf. *infra*). Pour rappel, le gouvernement nigérien mène actuellement un [programme](#) pour inciter les combattants de Boko Haram à se repentir²⁵.

Attaques contre les représentants de l'État

Dans la nuit du 19 au 20 juin, des hommes armés à moto ont [attaqué](#) un poste de gendarmerie à 40 km du nord de Niamey. Le bilan fait état de trois gendarmes tués et d'un blessé.

Opération contre les coupeurs de route

Entre les 8 et 10 juin, l'armée nigérienne a mené une [opération](#) contre un groupe de bandits armés tchadiens dans le nord du pays. Ces « coupeurs de route » opéraient dans l'Aïr (centre nord) et le Ténéré (nord-est). Deux soldats nigériens ont été tués ainsi que plusieurs coupeurs de route.

4. Coopération sécuritaire avec la Libye

Le Niger, le Tchad et le Soudan, trois pays voisins du sud de la Libye, ont [signé](#) avec cette dernière le 31 mai un accord de coopération sécuritaire pour lutter contre le terrorisme et les trafics²⁶. Cet accord autorise les troupes de chaque État à user du droit de poursuite, c'est-à-dire à s'engager sur une certaine distance à l'intérieur des territoires voisins. L'accord prévoit une coopération dans le partage du renseignement et à faciliter les cas d'extradition. Le 3 avril, des représentants des quatre pays se sont [réunis](#) à Niamey afin de se concerter sur l'insécurité à leurs frontières communes.

22. Pour les spécialistes, l'épicentre des activités terroristes [se déplace](#) vers le Niger, qui pourrait bientôt faire la jonction entre le Mali et le Nigéria. International Crisis Group alerte également sur l'émergence d'un nouveau foyer insurrectionnel à la frontière entre le Niger et le Mali et recommande une approche plus politique dans la réponse apportée aux conflits armés. Voir International Crisis Group, « [Frontière Niger-Mali : mettre l'outil militaire au service d'une approche politique](#) », report n° 261, 12 juin 2018.

23. Voir aussi Maria Malagardis, « [Niger : Niamey, capitale cernée par les crises](#) », *Libération*, 23 mai 2018.

24. Voir « [Despite its divisions, Boko Haram is no weaker](#) », Institute for Security Studies, 5 juin 2018.

25. Voir Uyo Yenwong-Fai, « [The challenge of reintegrating former terrorists in Africa](#) », Institute for Security Studies.

26. Voir le [photoreportage](#) du journal *The Guardian* sur les conséquences de l'insurrection de Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

5. Attaque de Tongon-Tongon : le Pentagone pointe des erreurs

Une [enquête du Pentagone](#) a conclu qu'une série d'erreurs, notamment un manque de préparation et une supervision insuffisante, avait provoqué la mort des soldats américains et nigériens lors d'une embuscade au Niger le 4 octobre 2017 (voir le [monitoring d'octobre à décembre 2017](#)). Le sous-commandement américain de l'opération anti-jihadiste a été rendu responsable d'erreurs, d'empressement et de prise de risque excessive. Le renseignement américain, qui aurait sous-estimé la menace jihadiste dans la région, est lui aussi en cause. Un homme suspecté d'être impliqué dans cette attaque a été [appréhendé](#) par la police en avril dans la région de Tillabéri (frontière malienne).

6. Agadez demeure une plaque tournante de la migration

En mai, 132 réfugiés soudanais et demandeurs d'asile hébergés par le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) à Agadez ont été [arrêtés](#) puis renvoyés en Libye. Selon UNHCR, environ 1 700 Soudanais auraient quitté l'Algérie pour le Niger depuis décembre 2017. L'ONG Human Rights Watch indique que l'expulsion de personnes vers des zones qui représentent une menace pour leur vie et leurs libertés constitue une violation du droit international. Plusieurs témoignages indiquent que les migrants sont renvoyés dans des lieux dangereux, dans des conditions inhumaines, impliquant souvent de la violence physique.

Le 17 avril, l'ONU a indiqué que depuis 2014, 28 000 personnes avaient été [rapatriées](#) d'Algérie vers le Niger. Près de 22 000 d'entre eux sont issus de la région nigérienne de Zinder (centre sud) et plus de 3 000 proviennent d'Agadez (nord). Le gouvernement nigérien s'était plaint en octobre 2017 de ces rapatriements massifs. Amnesty International a dénoncé les arrestations arbitraires sur le sol algérien. L'Algérie est régulièrement accusée d'actes de torture et d'esclavage à l'encontre des migrants²⁷.

Si le ministre de l'Intérieur [affirme](#) que le nombre de migrants diminue à Agadez²⁸, l'Organisation internationale pour les migrations dément ces propos. En effet, 1 500 [migrants sub-sahariens](#) seraient arrivés le 3 mai dans la ville et auraient été pris en charge par l'OIM, qui leur a porté secours dans le désert. Parmi ces migrants, pour la plupart [expulsés](#) d'Algérie ou ayant fui la Libye, se trouvent plusieurs centaines de Camerounais, mais aussi des Maliens et des Guinéens.

F. Sénégal

Rappel du dernier [monitoring](#) (janvier à mars 2018)

- Khalifa Sall condamné à cinq ans de prison et une amende de 5,5 milliards de francs CFA
- Un rapport confidentiel de la Banque mondiale invalide la théorie de la CREI
- 14 personnes tuées en Casamance dans un contexte de trafic de bois précieux
- Décès du calife général des Mourides
- Des incidents mortels avec la Mauritanie liés à la pêche

1. La réforme du code électoral inquiète l'opposition

L'Assemblée nationale a adopté le 20 avril un projet de loi de réforme électorale introduisant un système de parrainage. Seuls les candidats ayant recueilli les signatures de 0,8 % du corps électoral seront autorisés à se présenter aux élections présidentielles. Le seuil passe à 0,5% pour les élections législatives. L'opposition, qui a [boycotté](#) le vote à l'Assemblée nationale et appelé à la manifestation, [dénonce](#) un texte discriminatoire pour les petites candidatures. Par ailleurs, ce texte réduit l'éligibilité

27. Voir par exemple « [Appel : nous sommes tou-te-s des Migrant-e-s !](#) », *Mouvement mondial des droits humains, FIDH*, 22 mai 2018 et Nellie Peyton, « [African migrants report torture, slavery in Algeria](#) », *Reuters*, 30 mai 2018. L'ONU a [critiqué](#) l'expulsion de migrants africains dans le Sahara par l'Algérie. La porte-parole de l'ONU a affirmé que les expulsions ont augmenté depuis la deuxième partie de 2017.

28. Pour aller plus loin, voir la série d'émissions de *RFI* sur l'immigration au Niger, notamment « [Les routes de la migration se réorganisent \(2/5\)](#) » et « [Destination Europe: Frustration](#) », IRIN, 28 juin 2018.

aux élections, puisque seules les personnes inscrites sur les listes électorales sont autorisées à faire acte de candidature. Cette mesure [viserait en particulier Karim Wade](#), qui est rayé des listes électorales pour cinq ans et qui ne pourra donc pas se présenter aux élections présidentielles de 2019. Pour rappel, Karim Wade avait été condamné pour enrichissement illicite, puis gracié en 2016 par Macky Sall.

Au cours de ces manifestations organisées par l'opposition à Dakar, environ cinquante personnes ont été [arrêtées](#) et placées en [garde à vue](#) pour plusieurs jours, dont un ancien Premier ministre, Idrissa Seck. Des défenseurs des droits de l'homme se sont [alarmés](#) du recours à la force par la police et Amnesty International a [appelé](#) au respect du « droit de manifester pacifiquement et de s'exprimer, dans un contexte de répression de la dissidence ». Les défenseurs de la réforme avancent que le [parrainage citoyen populaire](#) figure dans la Constitution sénégalaise depuis 1991.

Dans ce contexte, le journal *Jeune Afrique* s'est inquiété de l'état des libertés au Sénégal et a [constaté](#) des « reculs considérables en termes de libertés publiques et d'équilibres institutionnels ». Le journal *Le Monde* a lui aussi fait état des [menaces sur le pluralisme du Sénégal](#).

2. Manifestations dans le secteur de l'enseignement

Après [quatre mois](#) de manifestations et de grèves en pointillé organisées par six syndicats d'enseignants, le gouvernement a [accédé](#) à la principale revendication des enseignants le 29 avril en portant l'indemnité de logement à 100 000 francs CFA mensuels (152,45 euros), contre 60 000 auparavant.

Du côté étudiant en revanche, des manifestations violentes ont été organisées contre le retard du paiement des bourses. À l'université Gaston Berger de Saint-Louis, des échauffourées ont eu lieu entre les forces de l'ordre et les étudiants le 15 mai. Le recteur de l'université avait recouru aux forces de l'ordre pour sécuriser le restaurant universitaire après que l'association des étudiants avait appelé à 48 h de restauration gratuite. Au total, 20 personnes ont été blessées et un étudiant a été tué. Cet incident a provoqué des [manifestations](#) de grande ampleur dans d'autres villes (Ziguinchor, Bambey et Dakar), ainsi que la [mise à sac](#) des bâtiments de la direction des œuvres universitaires et du rectorat de l'université Gaston Berger. En conséquence, le recteur de l'université et le directeur du Centre des œuvres universitaires ont été limogés. Les manifestations étudiantes ont [cessé](#) partout dans le pays après que des [mesures](#) ont été prises par Macky Sall le 29 mai (augmentation des montants des bourses, réduction du prix du restaurant universitaire)²⁹. Plusieurs ONG ont [condamné](#) « l'usage excessif de la force par les forces de sécurité lors des opérations de maintien de l'ordre ».

3. Suite des procès en cours

Conséquences de la condamnation de Khalifa Sall

Après la condamnation de Khalifa Sall le 30 mars (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)), ses soutiens ont dénoncé un procès politique et affirmé qu'il battra campagne depuis sa cellule pour les élections présidentielles de 2019. Un proche de Khalifa Sall, Barthélémy Dias, qui a tenu des propos injurieux en réaction au verdict du tribunal, a été [condamné](#) le 26 avril à six mois de prison ferme pour outrage à magistrat. Début juin, le [procès en appel](#) de Khalifa Sall s'est ouvert à Dakar.

Le 29 juin, la Cour de justice de la CEDEAO a [condamné](#) l'État du Sénégal à verser 35 millions de francs CFA (53 357 euros) à Khalifa Sall et à quatre autres personnes de la mairie jugées en même temps que lui. Selon la Cour, Khalifa Sall n'a pas eu droit à un procès équitable. En effet, il n'a pas eu accès à un avocat dès le début du procès, sa présomption d'innocence n'a pas été respectée, et il a été victime de détention arbitraire.

29. Voir Olivier Liffra « [Sénégal : aux racines de la colère étudiante](#) », *Jeune Afrique*, 11 juin 2018.

Procès de trente personnes pour terrorisme

Le [procès](#) de 30 suspects de faits relatifs au terrorisme, dont l'imam de Kaolack Alioune Ndao, s'est ré-ouvert à Dakar le 9 avril. Les prévenus sont accusés d'avoir voulu créer une base de l'État islamique dans le sud du Sénégal et d'étendre le projet à la Gambie, la Guinée et la Guinée-Bissau. Détenus pour certains depuis deux ans, les accusés sont poursuivis pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », « actes de terrorisme » et « financement du terrorisme ». Le projet aurait été en partie [financé](#) par Boko Haram.

En marge de ce procès, le franco-sénégalais Ibrahima Ly a été [condamné](#) le 9 avril à 15 ans de travaux forcés pour association de malfaiteurs et apologie du terrorisme. Ibrahima Ly s'était rendu en Syrie et avait été identifié sur des photos et vidéos exhortant au jihad.

Enquêtes sur le massacre en Casamance

À la suite du massacre de 14 personnes à Boffa en Casamance, l'État a arrêté plusieurs personnes, dont 24 sont toujours en détention. Le Comité contre la torture de l'Organisation des Nations unies se dit [préoccupé](#) par la situation carcérale des détenus au Sénégal. Le pays a été indexé notamment pour les longues détentions provisoires et les garde-à-vue prolongées. Dans le cas de la tuerie de Boffa, le Comité souligne que l'État du Sénégal [n'a pas répondu](#) à sa demande de renseignements sur la situation des détenus et l'avancée des enquêtes en cours.

II – THÉMATIQUES ET INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES

1. Sécurité alimentaire et conflits agro-pastoraux

Le Réseau de prévention des crises alimentaires (RPCA) s'est réuni à Paris du 16 au 18 avril. Le réseau [a fait part](#) de l'augmentation de la production céréalière, en hausse de 2,5% en comparaison avec la campagne précédente (67,7 millions de tonnes en 2017-2018), mais a confirmé que la situation alimentaire et nutritionnelle est en sérieuse détérioration dans plusieurs zones du Sahel (environ 7,1 millions de personnes ont besoin d'assistance alimentaire)³⁰. Le réseau recommande d'accélérer la mise en œuvre des plans de réponse à l'urgence alimentaire et de combler les besoins de financement pour une transhumance transfrontalière sécurisée et mutuellement bénéfique.

Des efforts pour une meilleure gestion de la transhumance

Les enjeux de la transhumance sont extrêmement importants, dans la mesure où le conflit agropastoral est « [la nouvelle menace sécuritaire](#) » dans la région, selon l'ONU. Les conflits entre agriculteurs et pasteurs se doublent souvent de conflits communautaires³¹.

La CEDEAO, ainsi que le Cameroun, la Mauritanie, la République centrafricaine et le Tchad, se sont [réunis](#) le 26 avril à Abuja pour réfléchir à la manière d'apaiser les tensions autour du pastoralisme et

30. En mai, le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies a [débloqué](#) 30 millions USD pour intensifier les opérations de secours dans le Sahel. Pour aller plus loin : Allen, T., P. Heinigs et I. Heo, « [Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest](#) », Notes ouest-africaines, n° 14, Éditions OCDE, Paris, 2018 ; Sibiri-Jean Zoundi, Laurent Bossard, Julia Wanjiru, « [Éradiquer la faim et la malnutrition au Sahel et en Afrique de l'Ouest : « Marchons ensemble si l'on veut aller loin... »](#) », dans « La lutte contre la famine, un mythe de Sisyphe ? », *Politorbis*, n° 66, 2/2018 ; « [Situation alimentaire et nutritionnelle critique dans la bande sahélienne](#) », *Actualité ouest-africaine*, 11 avril 2018.

Sur la prise en compte de la dimension urbaine de la sécurité alimentaire, voir Cornelia F.A. van Wesenbeeck, « [Distinguer sécurité alimentaire urbaine et rurale en Afrique de l'Ouest](#) », Notes ouest-africaines, n° 15, 16 avril 2018. Sur l'instabilité urbaine liée aux conflits de propriété et sur l'insécurité en ville, voir Stephen Commins, « [From Urban Fragility to Urban Stability](#) », Africa Center for Strategic Studies, 12 juin 2018.

31. Voir *supra*, Mali et Burkina Faso et « [Herders against Farmers: Nigeria's Expanding Deadly Conflict](#) », *International Crisis Group*, 19 septembre 2018 ; Serigne Bamba Gaye, « [Conflits entre agriculteurs et éleveurs dans un contexte de menaces asymétriques au Mali et au Burkina Faso](#) » ; Friedrich Ebert Stiftung, 2018.

de la transhumance transfrontalière. S'il existe déjà des réglementations sur les zones pastorales et des infrastructures pour la transhumance, celles-ci sont peu mises en œuvre. En effet, les routes de la transhumance et les zones d'accueil pourraient être mieux gérées et les cadres nationaux pourraient être harmonisés avec le cadre communautaire.

Le vol de bétail, pratique qui concernait traditionnellement plutôt l'Afrique de l'Est, s'étend au bassin du lac Tchad, et notamment au Nigéria, au Mali et au Niger (cf. *supra*). Souvent violent, le vol de bétail est la cause de nombreux décès et peut conduire à des déplacements de population³².

2. Avancées du projet européen Alliance pour le Sahel

Le président Issoufou a effectué une [visite diplomatique](#) en France en juin, laquelle a abouti à la signature de cinq conventions sur des projets de développement – notamment du réseau électrique et d'une centrale hybride à Agadez – dans le cadre de l'Alliance pour le Sahel, s'élevant à un total de 33 milliards de francs CFA (50 millions d'euros). Jusqu'à présent, seul un projet avait été mis en place dans ce cadre, un programme d'insertion professionnelle dans la région de Mopti au Mali. L'Arabie saoudite a annoncé un [investissement conjoint](#) avec la France de 200 millions d'euros dans des programmes de développement au Sahel.

Dans la même logique, le Burkina Faso a reçu une [aide](#) supplémentaire de l'Union européenne à hauteur de 50 millions d'euros pour la mise en œuvre du « programme d'urgence pour le Sahel », une aide [complémentaire](#) des autres projets de l'Union européenne au Burkina Faso.

3. Migrations

L'UA a approuvé le 21 mai une [proposition](#) visant à établir un Observatoire de la migration africaine afin d'endiguer la migration illégale. L'Observatoire devra collecter des informations, assurer les échanges d'informations et la coordination entre les pays africains pour comprendre, anticiper et agir sur les problèmes de migration, ainsi que prévenir la migration illégale. Pour le partage des renseignements, l'Observatoire aura un Centre opérationnel régional basé à Khartoum au Soudan.

4. Lutte contre le trafic d'armes

Dans une [étude](#) sur les institutions forensiques nationales dans le Sahel, Small Arms Survey a relevé les progrès faits par le Niger dans le contrôle de la prolifération des armes. L'auteur invite les pays du Sahel à améliorer leurs compétences techniques et à acquérir le matériel nécessaire pour permettre aux institutions de jouer leur rôle de surveillance des armes.

5. État de la paix en Afrique de l'Ouest selon le Global Peace Index 2018

Selon le [Global Peace Index 2018](#) publié par *Vision of Humanity*, la paix dans le monde a reculé en 2017, notamment en Afrique de l'Ouest. Le Global Peace Index mesure outre l'absence de guerre, l'absence de violence et de la peur de la violence dans trois domaines : sûreté et sécurité, conflit persistant et militarisation³³. Néanmoins, cet index fait l'objet de nombreuses critiques. À titre d'illustration, le nombre de réfugiés accueillis par un pays mesure l'impact du terrorisme sur ce pays. Dans cette logique, l'accueil de réfugiés serait un frein à la paix.

6. Baromètre de la liberté de la presse

Le « [Classement mondial de la liberté de la presse 2018](#) » de Reporters sans frontières du 25 avril montre des progrès mitigés en termes de liberté de la presse, d'accès à l'information et de pluralité des médias en Afrique. Le Burkina Faso, le Cap Vert et le Ghana sont qualifiés de « plutôt bon » et pourraient bientôt être [rejoints](#) par le Sénégal, qui connaît des progrès importants. Le Tchad, le Mali

32. Voir « [Africa's violent trade in cattle, guns and bullets](#) », ISS, 9 février 2018 ; « [Cattle rusting and insecurity in Africa: A Comparative Perspective](#) », ISSAT, DCAF, 2017 ; « [Cows, Bandits, and Violent Conflicts: Understanding Cattle Rustling in Northern Nigeria](#) », *Africa Spectrum*, 2016.

33. « [Measuring Peace: The Global Peace Index](#) », Peace Reflections, 9 septembre 2016 ; « [Why the Global Peace Index needs to be read with scepticism](#) », *The Conversation*, 29 juin 2015.

et le Nigéria figurent en bas du classement. Le Niger, la Côte d'Ivoire et la Guinée, considérés comme « problématiques », connaissent une dégradation de la liberté de la presse³⁴.

7. Gestion des ressources naturelles et progrès dans la mise en œuvre de la norme ITIE

L'Afrique de l'Ouest [détient](#) un tiers des réserves de gaz et de pétrole du continent, selon un haut responsable de la CEDEAO³⁵. La région est également passée première région minière aurifère devant l'Afrique du sud. Outre l'or, la sous-région fournit 10% du manganèse, 8% de la bauxite et 7% de l'uranium mondial.

Le Sénégal est le premier pays africain ayant fait des progrès satisfaisants dans la norme ITIE [selon le Conseil d'administration international de l'ITIE](#) (Initiative pour la transparence dans les industries extractives). Cette norme se compose d'une série d'exigences concernant la transparence de la gestion des revenus des ressources pétrolières, gazières et minérales d'un pays. Elle est mise en œuvre dans 46 pays. Le Conseil d'Administration international de l'ITIE a également salué les efforts de la [Côte d'Ivoire](#) dans l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles avec l'appui de la norme ITIE.

III – TERRORISME ET CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Coopération antiterroriste au Sahel

1. La lente mise en place de la force conjointe du G5 Sahel

Réunis à Ouagadougou le 13 mai, les ministres de la Défense des membres du G5 Sahel ont [annoncé](#) que la force conjointe était prête à lancer les opérations, toutes les forces composantes du G5 étant en place. Après avoir effectué une première mission exploratoire en novembre 2017, la force doit atteindre 5 000 hommes mi-2018.

Le 18 juin, l'Union européenne a accueilli la [réunion annuelle UE-G5 Sahel](#), afin de renforcer le dialogue et la coopération dans les domaines du développement, de la gouvernance, de la sécurité et la lutte contre le terrorisme et les trafics illicites. Les participants ont [constaté](#) des retards dans la concrétisation des annonces faites par les partenaires lors de la Conférence internationale tenue le 23 février à Bruxelles (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)). Ils ont fait état de la fragilité de certaines zones : présence insuffisante de l'État et des forces de sécurité, manque d'infrastructures, problèmes de gouvernance, trafics. L'Union européenne a évoqué une possible augmentation de son aide au développement. Le 25 juin, le Conseil a [réitéré](#) l'engagement stratégique de l'UE envers le Sahel, son soutien au G5 Sahel, ainsi qu'à la mise en œuvre de l'accord de paix au Mali et au bon déroulement des élections présidentielles.

Le financement du G5 Sahel est souvent pointé du doigt pour ses insuffisances et sa montée en puissance trop lente. Le Secrétaire général des Nations unies, António Guterres, alerte régulièrement sur ce sujet, [rappelant](#) que le risque que les régions du nord et du centre du Mali, ainsi que du nord du

34. Voir la [conférence internationale](#) organisée par l'UNESCO à l'occasion de la journée de la liberté de la presse du 2 au 3 mai à Accra, Ghana, sur le thème « Médias, justice et état de droit : les contrepoids du pouvoir » ; et « [World Trends in Freedom of Expression and Media Development. Global Report 2017/2018](#) », UNESCO, 2018 : une analyse critique des quatre critères fondamentaux sous-jacents à la liberté de la presse : la liberté des médias, le pluralisme des médias, l'indépendance des médias et la sécurité des journalistes.

35. Voir Kupper *et al.*, « [Cartographie du pétrole en Afrique de l'Ouest](#) », GRIP, 14 janvier 2014.

Burkina Faso, d'où l'État est partiellement absent, soient contrôlées par les groupes armés. Il a appelé la communauté internationale à « prendre des mesures rapides pour renverser cette tendance »³⁶.

2. Prolongation de la mission EUTM Mali

L'UE a [prolongé](#) de deux ans, soit jusqu'au 18 mai 2020, la mission EUTM Mali. La mission poursuivra donc sa contribution à la [formation des capacités militaires](#) maliennes afin de rétablir l'intégrité territoriale malienne. Ce quatrième mandat double le budget de la mission, qui atteint 59,7 millions d'euros, et prévoit un appui à la formation pour la force conjointe du G5 Sahel.

3. Coopération de défense avec les États-Unis

[L'entraînement annuel Flintlock](#) 2018 s'est tenu du 11 au 20 avril dans la base américaine d'Agadez au Niger. Organisé chaque année depuis plus de dix ans par le commandement unifié pour l'Afrique du département américain de la défense (Africom), Flintlock vise à coordonner les activités militaires et sécuritaires des États-Unis sur le continent afin de mieux lutter contre le terrorisme. Si en 2017, seuls trois pays sahéliens avaient participé aux exercices, en 2018, les cinq membres du G5 Sahel, trois autres pays africains et 12 pays occidentaux y ont participé.

4. Le « groupe État islamique dans le Grand Sahara » sur la liste noire des États-Unis

Les États-Unis ont [annoncé](#) le 16 mai avoir placé le groupe État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) sur la liste noire des organisations terroristes et son fondateur, Adnan Abu Walid al-Sahraoui, a été identifié comme « terroriste mondial ». L'EIGS avait revendiqué l'embuscade de Tongon-Tongon en octobre 2017 (voir *supra*). Les États-Unis ont placé le groupe jihadiste Ansarul Islam sur cette même liste en avril (voir le [monitoring de janvier à mars 2018](#)).

B. Trafics et activités illégales

1. Augmentation de la violence islamiste

Un [article](#) du Centre d'études stratégiques de l'Afrique indique que le nombre d'événements violents liés aux groupes islamistes en Afrique a augmenté de 38 % en 2017 par rapport à 2016. Cette augmentation est en partie liée aux associations des petits groupes islamistes avec des groupes plus importants (Al Shabaab, Boko Haram, État islamique (ISIS) et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI)), mais aussi à la prolifération des armes, [alimentée](#) par la Libye. Le désir de reconnaissance sociale, l'exaspération contre la corruption, l'impunité et la partialité de la justice, sont les principaux facteurs de radicalisation au Sahel, selon une [étude](#) de l'ONG *International Alert*.

Dans un [communiqué](#) rendu public le 8 mai, le groupe terroriste Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI) annonce que les sociétés occidentales installées au Sahel seront désormais la cible de leurs attaques.

2. Coopération sous-régionale contre la criminalité organisée

Le 20 mai, le Burkina Faso, le Bénin, le Ghana et le Togo [se sont réunis](#) pour trouver des solutions à la criminalité organisée transfrontalière dans la région, notamment le trafic d'êtres humains, le terrorisme, le vol à main armée et la contrebande. Ces quatre pays sont à l'origine d'une opération conjointe antiterroriste, l'[opération Koudalgou](#), qui s'est déroulée du 15 au 18 mai sur les territoires des quatre États et a abouti à l'[arrestation](#) d'environ 200 personnes.

36. Pour aller plus loin, Zoë Gorman, Grégory Chauzal, « [Establishing a regional security architecture in the Sahel](#) », SIPRI, 25 juin 2018. Sur les insuffisances des réponses internationales à l'insécurité dans la région, voir Ibrahim Maïga, Nadia Adam, « [What exactly are foreign troops protecting in the Sahel?](#) », *Institute for Security Studies*, 27 avril 2018 ; Ousmane Diallo, « [L'Architecture africaine de paix et de sécurité dans le Sahel : entre adaptation et compétition face aux menaces régionales](#) », *Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix*, Bulletin, vol. 3, n° 5-6, mai-juin 2018.

Le 26 juin, 16 États d'Afrique de l'Ouest ont [adopté](#) un Système d'information policière pour l'Afrique de l'Ouest, en lien avec Interpol, et financé par l'Union européenne. Le dispositif doit faciliter l'échange de renseignements afin de lutter contre la criminalité organisée et le terrorisme dans la région.

3. La piraterie en légère augmentation dans le golfe de Guinée

[Huit attaques](#) de pirates ont été recensées au large de l'Afrique de l'Ouest au cours du deuxième trimestre 2018. La plupart des incidents sont des vols ou tentatives de vol sur des navires marchands, notamment des pétroliers. Selon le [rapport annuel sur la piraterie et le vol à main armée contre les navires](#) de Oceans beyond piracy, le nombre d'incidents liés à la piraterie dans le golfe de Guinée était en légère hausse en 2017 par rapport à 2016. Les kidnappings étaient plus nombreux en 2017 qu'en 2016, avec des durées de captivité plus longues. Le golfe de Guinée reste donc un lieu important de la piraterie³⁷.

4. Lutte contre la drogue

Le Programme de communication aéroportuaire des Nations unies (AIRCOP) a effectué une [saisie](#) de 2,5 tonnes de cannabis dans la banlieue de Niamey, au Niger, le 13 juin. Il s'agit de sa plus grande saisie depuis sa mise en place en 2010.

Selon le [rapport annuel](#) de l'Organe international de contrôle des stupéfiants, la production illicite, le trafic et l'abus de cannabis restent des préoccupations majeures en Afrique. Le cannabis demeure la drogue la plus répandue, bien que la cocaïne, les opioïdes, les amphétamines, et l'héroïne progressent. Ces trafics s'accompagnent souvent d'autres activités illicites comme les trafics d'êtres humains et d'armes. Les groupes criminels ont de plus en plus recours à l'Afrique de l'Ouest comme zone de transit pour le trafic de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et à destination de l'Europe³⁸.

5. La faune sauvage décimée par la recrudescence de conflits dans le Sahara et le Sahel

Le journal *Conservation Letters* a publié une [étude](#) qui documente la corrélation entre le nombre de conflits, en augmentation de 565 % depuis 2011, et l'extinction de 12 espèces de vertébrés dans la région. Une autre [étude](#) publiée au début de l'année 2018 dans la revue *Nature* fait le même constat.

Pour aller plus loin

Rapports institutionnels

Conseil de sécurité des Nations unies, « [Les absents de la paix : étude indépendante sur les jeunes et la paix et la Sécurité](#) », A/72/761-S/2018/86 CSNU, Simpson, Graeme, 2 mars 2018.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « [Five things you need to know about the Sahel](#) », 13 juin 2018.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires, « [Mali: Coping with malnutrition in Timbuktu](#) », 4 juin 2018.

Rapports de la société civile

Abdelkader Abderrahmane, « [G5 Sahel. Les pays africains peuvent-ils assurer leur sécurité ?](#) », *Orient XXI*, 17 mai 2018.

37. Voir Luntumbue Michel, « [Golfe de Guinée : enjeux et défis d'une architecture africaine de sûreté et sécurité maritimes](#) », GRIP, 16 septembre 2016 ; sur la pénalisation des crimes maritimes, voir la [conférence](#) d'Anthony Fernando de la Cour d'appel des Seychelles.

38. Voir William Assanvo, « [Mali's drug problems are its silent enemy](#) », Institute for Security Studies, 15 mai 2018. Berghazan Georges, « [La méthamphétamine : une spécialité ouest-africaine](#) », GRIP, 16 octobre 2014.

Antil, Alain « [La stratégie africaine de la Chine : des succès et des doutes](#) », *Questions internationales*, n°90, mars-avril 2018.

Centre 4S « [Le Sahel face à la corruption](#) », Ahmedou Ould-Abdallah, 14 mai 2018.

Centre for Democracy and Development, « [ECOWAS Counter-Terrorism Strategy Tracker](#) », mars 2018.

Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix « [La confrérie des chasseurs traditionnels dozos en côte d’ivoire : enjeux socio-culturels et dynamiques sécuritaires](#) », Fahiraman Rodrigue Koné, juin 2018.

Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix « [Informalité et hybridité au sein des forces de défense de côte d’Ivoire](#) », Moussa Fofana, juin 2018.

Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, « [Stabiliser le Mali les défis de la résolution des conflits](#) », juin 2018.

Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, « [Entre déstabilisation et enracinement local. Les groupes djihadistes dans le conflit malien depuis 2015](#) », Aurélie Campana, mars 2018.

Clingendael, « [Malian customary justice and international human rights](#) », Anca-Elena Ursu, 9 avril 2018.

France culture « [Chine vs États-Unis vs France : la concurrence des influences étrangères en Afrique ?](#) », émission des Enjeux internationaux, 13.03.2018.

Friedrich Ebert Stiftung, « [Comment s’engager et avec qui vers une sécurité collective dans la région sahélo-saharienne et en Afrique de l’Ouest ?](#) », 2018.

Friedrich Ebert Stiftung, « [Nouveaux arrangements de sécurité collective au Sahel : étude comparative de la MNJTF et du G-5 Sahel](#) », 2018.

Friis-Hansen, Esbern « [Local communities are key players when adapting to climate change. Evidence from adaptation programme in Northern Ghana](#) », DIIS, 25.04.2018.

Gaulme, François « Macron et l’Afrique : nouvelle approche pour un changement d’époque », dans Gomart, Thomas et. al. « [Macron, An I. Quelle politique étrangère ?](#) », IFRI, avril 2018.

Hugon, Philippe « [Les armées nationales africaines depuis les indépendances](#) », IRIS, avril 2018.

IFRI, « [L’exploration et la production pétrolière en Afrique depuis 2014. Évolution des acteurs et de leurs stratégies](#) », Benjamin Auge, mai 2018.

IFRI, « [Putsch manqué de 2016 en Turquie : quelles conséquences sur la relation Turquie-Afrique ?](#) », Benjamin Auge, juin 2018.

Institut Royal des Études Stratégiques, « [Défis et opportunités de développement rural en Afrique subsaharienne](#) », mai 2018.

Institute for Security Studies, « [Can new leaders revive West Africa’s fight against organised crime?](#) »,

Institute for Security Studies, « [Is Côte d’Ivoire becoming a wildlife trafficking hotspot?](#) », William Assanvo, 12 avril 2018.

Institute for Security Studies, « [Mali’s problems are much bigger than July’s presidential election](#) », Baba Dakono, Khadija Maïga, 26 mars 2018.

Internal Displacement Monitoring Centre, « [Global Report on Internal Displacement 2018](#) », 2018

International Foundation for Electoral Systems, « [African Election Officials Gather to Discuss Electoral Technology and Security](#) », 12 avril 2018.

IRIN, « [Humanitarian aid funding 2017](#) », 2018.

IRIS, « [Les armées nationales africaines depuis les indépendances](#) », Philippe Hugon, Naïda Essiane Ango, avril 2018.

IRIS, « [Les risques de la relance de l'endettement en Afrique](#) », Pierre Jacquemot, 2 mars 2018.

IRIS, « [Migration et développement : perspectives d'évolution et modèles](#) », entretien avec Jacques Maire, 25 juin 2018.

IRIS, « [Migrations de détresse africaines](#) », Sébastien Abis, 12 juin 2018.

IRIS, « [Pourquoi faut-il protéger les lanceurs d'alerte ?](#) », William Bourdon, Henri Thulliez, 25 juin 2018.

IRIS, GRIP, « [Programme d'actions des Nations unies sur les armes légères: les acteurs régionaux sur le continent africain](#) », entretien, 19 février 2018.

Jacquemot, Pierre « [Les risques de la relance de l'endettement en Afrique](#) », IRIS, 02.03.2018.

Kleist, Nauja « [Migrants and refugees contribute to development in their countries of origin. Somali-Swedish diaspora engagement shows opportunities and challenges](#) », DISS, 25.04.2018.

Musila, Godfrey (2018, « [Why Justice Matters for Security](#) », Africa Center for Strategic Studies, 20/04/2018.

Nallet, Clélie « [De nouveaux lieux de consommation pour de nouvelles classes moyennes ? Les centres commerciaux à Abidjan](#) », IFRI, avril 2018.

Regards excentriques, « [Elections entre 1950 et 1990 en Afrique entre multipartisme et parti unique](#) », Régis Marzin, 8 juin 2018.

Regards excentriques, « [Processus électoraux en Afrique, synthèse technique et politique](#) », Régis Marzin, 12 avril 2018.

Regards excentriques, « [Processus électoraux et élections en Afrique : interview de Nic Cheeseman](#) », Régis Marzin, 16 mai 2018.

RFI « [L'Europe face à la crise des migrants](#) », émission de Géopolitique, le débat, par Chantal Lorho, 1^{er} avril 2018.

Saumet, Catherine « [A Quantitative Study of Future Hotspots of Vulnerability in West and Central Africa by 2020](#) », IRIS, février 2018.

Small Arms Survey, « [Handmade and Deadly. Craft Production of Small Arms in Nigeria](#) », Matthias Nowak, André Gsell.

Tardis, Matthieu « [Les partenariats entre l'Union européenne et les pays africains sur les migrations. Un enjeu commun, des intérêts contradictoires](#) », IFRI, mars 2018.

Wathi, [Initiative élections Mali 2018](#) (dossier), 2018.

Zenker, Olaf, *The State and the Paradox of Customary Law in Africa*, Routledge, Londres, 2018.

L'auteure

Ce monitoring trimestriel a été réalisé par **Quitterie de Labbey**, assistante chercheuse au GRIP, sous la direction de Claire Kupper, chargée de recherche dans le programme « [Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique](#) ».